

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 19 Janvier 2021
Extrait du registre des délibérations

n° 2021-01-19-04

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">15/01/2021</p>	<p>L'an deux mil vingt, le dix neuf janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présentes : 18</p> <p>Représentés : 4</p> <p>Absents : 1</p>	<p>Étaient présents : Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Catherine WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Corinne ROSE, Edith DELBEY, Gérard LEROY, Anne-Marie LATEUR, Annie COCHET, Patrick BERMOND, Pascale GIRARD, Sonia DOUAY, Benoit RICHARD, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL, Paulo MARCELO, Marylène FRANZ, Tristan DASSONVILLE</p> <p>Étaient représentés : Christine BOURDELLE PATRICE par Sonia DOUAY, Sébastien VILLAIN par Catherine WANTIEZ, Vincent DAINE par Nicolas BLIN, Karine PAGEAU par Paulo MARCELLO</p> <p>Était absent : Frédéric PINCIT</p> <p>Nicolas BLIN est désigné secrétaire de séance</p>
<p>OBJET :</p> <p>Finances</p> <p>Budget annexe</p> <p align="center">2020</p> <p>Remboursement des salaires des saisonniers du Plan d'eau</p>	<p>Les salaires des saisonniers du Plan d'eau sont pris en charges par le budget principal de la commune.</p> <p>Il a pour conséquence d'émettre en mandat pour le remboursement des salaires au compte 6218 Personnel extérieur</p> <p>Le remboursement concernera en premier lieu l'exercice 2019 et 2020.</p> <p>Concernant les autres exercices, la procédure sera renouvelable jusqu'à la fin de mandat de Monsieur le Maire.</p> <p>Après avoir oui les explications le Conseil Municipal décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approuve de faire le remboursement pour l'exercice 2019 et 2020 - Approuve la procédure de renouvellement - dit que le mandat sera émis - dit que les crédits seront prévus au budget <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p align="right">Le Maire, Pierre DURAND</p> 